

Réunion du 17 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 67

Nombre de votants : 82

L'an deux-mille vingt-quatre, le dix-sept juin à 17h30, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Maryse PAYBOU, Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Jean-Jacques SENSEBÉ, Serge ARRIEULA (Suppléant de Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Robert HAGET, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Alice BENAVENTE (Pouvoir à M. Lucien PRAT), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PEMARTIN), Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Gilles MARDELLE, Loïc COUNTRY (Pouvoir à M. Pierre ZIEGLER), Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ (Pouvoir à M. Jérôme LAY), Jean-Pierre DUBREUIL (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Bernard GOBERT, Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Lindsey DEARY, Gérard IRIART (Pouvoir à Mme Anne-Lise GENNEVOIS), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Emilie DARSAUT (Pouvoir à M. Jacques SENSEBE), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, Daniel BIROU (Pouvoir à M. Robert HAGET), Michel LABOURDETTE (Pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Carole LARRIEU, Sylvie DARRIEU, Francis GRINET, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS (Pouvoir à M. Henri POUSTIS), Maïthé MIRASSOU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mmes Bénédicte ALCÉTÉGARAY et Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 19 : MOBILITE : CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS AVELO3

Rapporteur : M. Michel OLIVE

L'ADEME a lancé le programme de Certificat d'Economie d'Energie (CEE) AVELO3 couvrant la période 2023-2026. L'objectif du CEE est de stimuler les territoires péri-urbains et ruraux souhaitant développer le vélo. L'ambition affichée est de faire du vélo un réel moyen de transport dans les déplacements du quotidien, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie.

À ce jour, plus de 650 territoires ont été accompagnés par les programmes AVELO et AVELO2 sur la période 2019-2024 pour développer le système vélo. Il est proposé au conseil communautaire de soumettre une candidature afin d'impliquer la communauté de communes de Lacq-Orthez dans ce dispositif en continuité des engagements déjà pris au travers du projet de territoire, du plan de mobilité simplifié, du schéma directeur cyclable et du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM).

Au regard des axes du programme CEE AVELO3, les projets inscrits dans le schéma vélo suivants ont été prés identifiés :

- Axe 1 : soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études :
 - Étude de maîtrise d'œuvre de l'itinéraire Artix-Mourenx intégrant du linéaire départemental,
 - Étude de maîtrise d'œuvre de l'itinéraire Artix-Labastide-Cézéracq incluant des points durs tels que rond-point, zone de l'échangeur d'Artix.

- Axe 2 : soutenir l'expérimentation de services vélos dans les territoires (dont la mise en place d'aménagements légers à base de signalétique) :

Afin de renforcer notamment l'intermodalité avec les transports collectifs présents sur le secteur dont le TAD, les lignes interurbaines ou les gares :

- Liaison Monein-Pardies-Mourenx,
 - Implantation d'arceaux légers dans les secteurs de services à la population, équipements de loisirs, sportifs, culturels.
-
- Axe 3 : soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire :
 - Organisation des événements inscrits dans le COM (apprentissage du vélo, remise en selles, ateliers de réparations, ateliers de marquage, actions de sensibilisation santé-activité, etc).

La date de clôture des candidatures est fixée au 18 juillet 2024 pour une annonce des résultats à partir d'octobre 2024.

Les projets présentés peuvent être financés jusqu'à 2026. De ce fait, pour le dernier projet relevant du budget de fonctionnement, un montant pluriannuel est indiqué dans le plan de financement.

Le taux d'aide étant de 50 % avec un montant des dépenses devant être supérieur à 20 000 € et inférieur à 100 000 € sur chaque axe, le plan de financement prévisionnel suivant est proposé :

Coûts prévisionnels des projets pré identifiés		Dépenses HT	Aides AVELO3
Axe 1 : soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études		105 000 €	52 500 €
Étude de maîtrise d'œuvre de l'itinéraire Artix-Mourenx intégrant du linéaire départemental		90 000 €	45 000 €
Étude de maîtrise d'œuvre de l'itinéraire Artix-Labastide-Cézéracq incluant des points durs tels que rond-point, zone de l'échangeur d'Artix		15 000 €	7 500 €
Axe 2 : soutenir l'expérimentation de services vélos dans les territoires		125 000 €	62 500 €
Liaison Monein-Pardies- Mourenx		95 000 €	47 500 €
Implantation d'arceaux légers dans les secteurs de services à la population, équipements de loisirs, sportifs, culturels		30 000 €	15 000 €
Axe 3 : soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire		20 000 €	10 000 €
2024	Organisation des événements inscrits dans le COM	5 000 €	10 000 €
2025		7 500 €	
2026		7 500 €	

Coût total Axe 1 + Axe 2 + Axe 3	250 000 €	
Aides AVELO3	125 000 €	50 %
Autofinancement	125 000 €	50 %

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de proposer** la candidature de la communauté de communes sur ces actions en faveur du développement du vélo,
- **d'autoriser** son Président à engager toutes les démarches nécessaires à la bonne conduite de ce projet,
- **d'autoriser** son Président à solliciter toutes les subventions mobilisables pour la réalisation de ce projet.



Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT